

Mairie de POIROUX 85440
116 rue du Payré
Département de la Vendée

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 06-11-2023

N°72-2023

L'an deux mil vingt-trois, le six novembre à vingt heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Mr Edouard de La BASSETIERE, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 12

Date de la convocation du Conseil Municipal et date d'affichage : 30/10/2023

Présents : Edouard de La BASSETIERE, Nicolas BOUREAU, Annie RENOUF, Evelyne DRAPEAU, Francis CHUSSEAU, Christine PASZKO, Roger GOMET, Stéphane CHAIGNE, Joseph BERNARD, Laure de MAISONNEUVE, Sylvie LEBON, Frank RABILLE

Absents ou excusés :

Karine GAZEAU a donné pouvoir à Francis CHUSSEAU

Romain TESSIER a donné pouvoir à Stéphane CHAIGNE

Véronique DESMARICAUX,

Secrétaire : Annie RENOUF

72-2023 VENTE DE BOIS

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que les thuyas près du terrain de sports ont été retirés comme cela avait été vu en commission.

Il explique que la société Béma propose d'acheter le bois de cette coupe. Il propose au Conseil Municipal fixer un prix de vente, sachant que 10 tonnes de bois ont été récupérés.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- décide de fixer le prix de vente à 21.60 € TTC la tonne soit 216 Euros.

- autorise Mr le Maire à signer le contrat avec la société Béma.

Fait et délibéré pour les jours, mois et an que dessus,
Pour copie conforme au registre en mairie

Le 10/11/2023
Le Maire,
Edouard de La BASSETIERE

